

RCS : DIJON

Code greffe : 2104

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 00393

Numéro SIREN : 402 053 821

Nom ou dénomination : 2M 2S MECANIQUE MAINTENANCES SOUDURES SYSTEMES

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2021 sous le numéro de dépôt 6085

**2M 2S MECANIKES MAINTENANCES SOUDURES SYSTEMES**

Société par actions simplifiée au capital de 96 547 €

Siège social : Siège social : Route de Semur – 21500 MONTBARD

402 053 821 RCS DIJON

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**

**DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le premier juin, à dix-huit heures trente,

La société ALLIOSS, société par actions simplifiée au capital de 850 000 €, ayant son siège social à Montchanin (71210), 70 rue de la Paix, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Chalon sur Saône sous le numéro 789 493 939,

Représentée par Monsieur Paul-André MIGEON, représentant la société WATTIN, Présidente de la société ALLIOSS,

Associée unique de la société 2M 2S MECANIKES MAINTENANCES SOUDURES SYSTEMES,

A pris les décisions suivantes relatives :

- ✓ À la nomination d'un Commissaire aux comptes titulaire en remplacement du Commissaire aux comptes titulaire démissionnaire,
- ✓ À la nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant en remplacement du Commissaire aux comptes suppléant démissionnaire,
- ✓ Aux pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**PREMIÈRE DÉCISION**

L'associée unique nomme la société AUROFI, domiciliée à SAINTE-FOY-LES-LYON (69110), 3 Rue du Docteur Charles-Gabriel Pravaz, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 532 412 855, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société BD AUDIT PARTENAIRES, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la consultation de l'associée unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice devant se clore le 31 mars 2024.

## **DEUXIÈME DÉCISION**

L'associée unique nomme la société SOFAGEC, domiciliée à SAINTE-FOY-LES-LYON (69110), 3 Rue du Docteur Charles-Gabriel Pravaz, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 452 736 184, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Madame Anne-Sophie VETRANO, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat du Commissaire aux comptes titulaire, soit jusqu'à l'issue de la consultation de l'associée unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice devant se clore le 31 mars 2024.

## **TROISIÈME DÉCISION**

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

\* \* \* \* \*

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

**Pour la société ALLIOSS  
Paul-André MIGEON**

